



Commission paritaire de l'industrie des tabacs

1330003 Entreprises fabriquant des cigares et des cigarillos

Heures supplémentaires	2
Salaires à la pièce	2
Travail en équipes	2
Travail de nuit	2
Primes de rendement	2
Prime de départ.....	2
Prime de fin d'année.....	3
Frais de transport	3
Prime de jubilé	3
Pension complémentaire	3

*Les CCT mentionnées ci-après peuvent être consultées sur le site du SPF ETCS :
<http://www.emploi.belgique.be/searchCAO.aspx?id=4708>.*



Heures supplémentaires

CCT du 16 décembre 2013 (119.889)

Relative aux conditions de travail dans les entreprises fabriquant des cigares et cigarillos

Articles 1, 4, 41, 42.

Durée de validité :

1^{er} janvier 2013 pour une durée indéterminée.

Salaires à la pièce

CCT du 16 décembre 2013 (119.889)

Relative aux conditions de travail dans les entreprises fabriquant des cigares et cigarillos

Articles 1, 5, 41, 42.

Durée de validité :

1^{er} janvier 2013 pour une durée indéterminée.

Travail en équipes

CCT du 16 décembre 2013 (119.889)

Relative aux conditions de travail dans les entreprises fabriquant des cigares et cigarillos

Articles 1, 6, 41, 42.

Durée de validité :

1^{er} janvier 2013 pour une durée indéterminée.

Travail de nuit

CCT du 16 décembre 2013 (119.889)

Relative aux conditions de travail dans les entreprises fabriquant des cigares et cigarillos

Articles 1, 7, 41, 42.

Durée de validité :

1^{er} janvier 2013 pour une durée indéterminée.

Primes de rendement

CCT du 16 décembre 2013 (119.889)

Relative aux conditions de travail dans les entreprises fabriquant des cigares et cigarillos

Articles 1, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 41, 42.

Durée de validité :

1^{er} janvier 2013 pour une durée indéterminée.

Prime de départ

CCT du 16 décembre 2013 (119.889)

Relative aux conditions de travail dans les entreprises fabriquant des cigares et cigarillos

Articles 1, 25, 26, 27, 41, 42.

Durée de validité :

1^{er} janvier 2013 pour une durée indéterminée.



Prime de fin d'année

CCT du 13 juin 2003 (68.672)

**Coordination de la convention collective de travail du 15 septembre 1987
concernant la prime de fin d'année dans les entreprises fabriquant des cigares et
cigarillos**

Tous les articles.

Durée de validité :

1^{er} janvier 2003 pour une durée indéterminée.

Frais de transport

CCT du 19 novembre 2013 (118.570)

Intervention patronale dans les frais de transport.

Tous les articles.

Durée de validité :

1^{er} janvier 2014 pour une durée indéterminée.

Prime de jubilé

CCT du 08 décembre 2015 (131268)

Conditions de travail et de rémunération durant la période 2015 et 2016

Articles 1, 4, 20

Durée de la validité :

1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2016

Pension complémentaire

**CCT du 30 mai 2011 (104.420) modifiée par la CCT du 31 janvier 2012 (109.261) et
modifiée par la CCT du 19 novembre 2013 (118.572)**

Instituant un deuxième pilier de pension

Tous les articles + annexe.

L'annexe est remplacée à partir du 1^{er} janvier 2011 par la CCT du 31 janvier 2012.

L'annexe est remplacée à partir du 1^{er} janvier 2014 par la CCT du 19 novembre 2013.

Durée de la validité :

1^{er} juin 2010 pour une durée indéterminée.